



FSU95
26, rue Francis Combes
95000 Cergy

tél. : 01 30 32 26 77
ou 09 63 62 59 24
mobile : 06 78 65 42 05
courriel : fsu95@fsu.fr

Congrès FSU 95

14 et 15 janvier 2016

Fédération Syndicale Unitaire 95

Congrès - mode d'emploi :

Le congrès départemental est composé pour moitié des délégués des syndicats nationaux et pour moitié des représentants directs des adhérents (désignés sur la base du vote d'orientation qui vient d'avoir lieu).

Tous les syndiqués peuvent y participer (si ils ne sont pas désignés pour être délégués, ils participent sans prendre part aux votes organisés pendant le congrès). Une autorisation d'absence peut être accordée pour participer au congrès.

Les conditions pour participer, être électeur (ou électrice) et candidat(e) : être à jour de sa cotisation syndicale dans l'un des syndicats nationaux de la FSU.

Le congrès prendra position sur les 4 thèmes du congrès et mandatera les délégués de la FSU du Val d'Oise au congrès national (du 1er au 5 février à Le Mans (d'où l'importance de leur donner un mandat clair, notamment sur les questions qui font débat entre nous).

Le jeudi 7 janvier de 9h à 14h se réuniront les commissions de travail sur les 4 thèmes du congrès.

Les 14 et 15 janvier 2016, à Cergy, se tiendra le congrès départemental de la FSU du Val d'Oise : il s'agira du congrès préparatoire au congrès national de notre fédération : tous les adhérents des syndicats de la FSU doivent se sentir concernés et y participer.

Que vous ayez voté sur le bilan et l'orientation de la fédération ou pas, il s'agit maintenant d'affiner notre analyse, de tracer les perspectives pour les trois années à venir.

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, celui au cours duquel on s'exprime sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, les statuts de la FSU.

C'est la contribution de chacun d'entre nous, cette capacité de réflexion collective, qui donnera sens à notre fédération. Participons-y !

Le planning page suivant est donné à titre provisoire !

François CREVOT
Secrétaire Départemental

Congrès Départemental de la FSU 95

Jeudi 14 et Vendredi 15 janvier 2016

Maison Départementale des syndicats, 26 rue F.
Combes 95000 Cergy

Jeudi 14 janvier 2016

9h00 - Ouverture du congrès

9h30 - Compléments au rapport d'activité,
situation générale, discussion en plénière

10h30 - thème

13h00 - Repas

14h00 - thème

Vendredi 15 Janvier 2016

09h00 Thème

12h00 Rapport financier

13h00 Repas

14h00 Thème

16h30 modifications statutaires

17h15 Elections de la délégation

Pour y participer, faites la demande d'autorisation par voie hiérarchique au plus vite (dernier délai 4/01 minuit pour la journée du 7/01/15) : modèle de lettre à recopier ci-dessous + joindre la convocation

Monsieur Madame (nom) Grade - Affectation

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
Sous couvert de Monsieur (ou madame) le Proviseur (principal)
ou M (Mme) l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale

À (ville) le (date)

Monsieur le Recteur (pour les syndicats hors éduc : à votre supérieur hiérarchique)

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une autorisation d'absence pour les jeudi 7 et/ou jeudi 14 et/ou vendredi 15 janvier 2016 conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux (décret du 28 mai 1982). Je suis en effet mandaté(e) pour participer au congrès départemental de la FSU 95 (convocation ci jointe) Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Fédération Syndicale Unitaire du Val d'Oise
26 rue Francis Combes, 95000 Cergy
Tel : 06 78 65 42 05

Cergy, le 17 décembre 2015

Convocation au Congrès Départemental de la FSU 95

Nom :

Prénom :

Affectation :

En application du droit syndical de la Fonction publique, vous êtes convoqué au Congrès Départemental, qui aura lieu les :

**Jeudi 7 et 14 et Vendredi 15 janvier 2016 – maison départemental des syndicats,
26 rue F. Combes Cergy**

L'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.

Bien cordialement.
François CREVOT
Secrétaire départemental

THEME 1

L'Éducation, au cœur de la réflexion fédérale.

L'enseignement supérieur et la Recherche y est traité dans la continuité des politiques éducatives des 1^{er} et 2nd degré (permet d'enrichir les analyses et d'avoir une vision plus large et plus globale).

Partie 1 : dresse l'état des lieux de notre système Éducatif, toujours plus marqué par les inégalités sociales de réussite scolaire, dénonce un manque de rupture entre les politiques éducatives actuelles et les précédentes, tire un bilan des réformes et enfin, fait un point sur les conséquences, dans l'Éducation, des attentats de janvier 2015.

Partie 2 : incite les délégués à faire évoluer nos mandatements. « **Des contenus et pratiques pour relever le défi de la démocratisation** » propose de prendre acte du travail fédéral sur les disciplines scolaires, l'interdisciplinarité, l'évaluation des élèves, les parcours, la liberté pédagogique, le développement et la recherche en Éducation. « **Relever le défi de la démocratisation** » pose la question de « l'école inclusive » (nécessité d'avoir une position fédérale sur cette question : handicap, SEGPA, mais également réforme du collège. « **Combattre les inégalités** » aborde la question des inégalités de territoire (réforme territoriale, loi ESR, ruralité, Éducation prioritaire). Les questions de métiers sont traitées en lien avec celles de la gouvernance et des prescriptions en tout genre qui font perdre sens aux métiers. Sur la formation, il faudrait en particulier avancer sur les contenus de formations et sur les formateurs.

A débattre : le projet Educatif de la FSU n'est pas détaillé. Suffisamment robuste, il n'a pas besoin d'être remis en cause dans ses grandes lignes (scolarité 18 ans, mixité scolaire et sociale, importance de l'accès des qualifications reconnues, travail en équipes pluriprofessionnelles, formation des personnels ...) mais le document fédéral « 20 propositions pour l'Ecole » doit être mis à jour pour rendre notre projet éducatif disponible sous une forme synthétique facilement utilisable et diffusable.



→ **+ prévenez nous :
envoyez un courriel à
fsu95@fsu.fr ou vous
précisez**

**vos Nom et prénom, téléphone,
adresse courriel, affectation et
votre syndicat National et si vous
déjeunerez le Jeudi 14 Janvier
midi et/ou le Vendredi 15 Janvier
midi**

THEME 2

Services publics et statut des personnels

Le choix d'un texte chapeau traduit la volonté d'adresser un message fort sur le rôle des services publics, de l'Etat tout en pointant les enjeux de leur organisation et en affirmant la nécessité d'un débat démocratique pour en assurer un fonctionnement répondant aux besoins. Pour la FSU, les services publics doivent être pensés comme un bien commun : le bien de ceux qui n'en n'ont pas. Permettre l'accès de tous à un service de qualité doit convaincre l'ensemble de la société à participer à leur financement. Le statut des fonctionnaires doit être perçu comme la garantie de la présence d'un service d'égale qualité sur tout le territoire en capacité de s'adapter aux besoins. La réforme territoriale qui ne se justifie que par les suppressions d'emplois qu'elle doit permettre, s'oppose à cette conception. Le congrès aura à analyser à partir notamment des contributions des syndicats hors éducation les transformations induites, y compris au plan local et identifier les moyens de faire partager plus largement nos analyses afin de combattre cette désorganisation et leurs lourdes conséquences sur les personnels et les usager-ère -s. De même, pour les agent-te-s confrontés à l'austérité salariale et au management, notre responsabilité est bien d'identifier les outils pour y faire face collectivement, qu'il s'agisse de faire reconnaître l'expertise des personnels sur leur travail, leur droit d'expression au plus près du terrain ou qu'il s'agisse de la gestion des carrières, des politiques de rémunération. En particulier, le débat rencontré lors de la négociation sur la qualité de vie au travail révèle la nécessité d'approfondir notre conception d'un fonctionnement démocratique des établissements et des services.

Thème 3 - La question des alternatives

Environnement, fiscalité, santé, politique familiale, retraites, transport, industrie, droits et libertés. Vaste programme que de revisiter les propositions alternatives de la FSU ! Le travail sur le corpus (les mandats adoptés lors des précédents congrès et sur lesquels il n'apparaît pas nécessaire de revenir) doit permettre de se concentrer sur des sujets plus d'actualité : crise climatique et écologique en lien avec la COP 21 et les mobilisations prévues ; alternatives aux politiques d'austérité en Europe et dans notre pays, le rejet de TAFTA, la dette et le pacte de responsabilité ; crise migratoire avec ses corollaires droit d'asile, accueil et droits des étrangers ...

Mais l'enjeu principal se situe en quelque sorte après le congrès : comment rassembler, mobiliser autour de ces questions, comment rendre crédibles les propositions alternatives, comment engager le débat avec les personnels, mais aussi plus largement la population ? Les difficultés du mouvement social, du mouvement syndical à s'opposer efficacement aux politiques d'austérité, prendre véritablement en charge les questions migratoires, s'investir - au-delà du cercle des militants déjà convaincus dans les actions autour du climat ne doivent pas être éludées. Le débat que nous avons eu autour de la participation au sein du collectif 3A en est l'illustration (arc syndical et politique insuffisant pour permettre une mobilisation de la FSU et des personnels qu'elle représente : d'accord ou pas d'accord ?)

Thème 4 -

Une fédération forte au service des citoyens et pour la transformation sociale

Au niveau syndical, le contexte social se caractérise par un paysage morcelé et divisé. Ces divisions dépassent largement les stratégies de base entre réformistes et révolutionnaires. Comment engranger des acquis aussi faibles soient-ils, sans entrer en contradictions avec les fondamentaux de nos positions syndicales. Il est très important de continuer à pousser l'analyse des résultats de la fédération et de ses syndicats aux dernières élections professionnelles.

Une fois le contexte analysé, on peut se poser les questions de l'orientation et de la stratégie syndicale. Définir des revendications en lien avec la situation des personnels, les construire avec eux, prendre en compte la réalité mais dans le même temps avoir toujours pour boussole la volonté de construire des propositions alternatives dans une optique de transformation sociale. Être ancré dans la réalité et penser les transformations.

Dans ce contexte, les mandats élaborés à Poitiers sur la construction d'un "nouvel outil syndical" restent pertinents. Ceci est d'autant plus nécessaire compte tenu des difficultés du dialogue social, mais également pour redonner espoir aux agents, salariés, jeunes, retraités, demandeurs d'emploi dans un front syndical qui sera en mesure d'imposer d'autres choix politiques.

Cet objectif passe naturellement par le renforcement de la FSU sur son champ d'action afin de continuer être incontournable parmi les partenaires sociaux, mais également dans l'action syndicale et les manifestations. Parce que nous allons vers des modifications d'ampleur de l'organisation politique de ce pays, tant au niveau structurel avec la réforme territoriale et la redéfinition de la carte des régions ou la construction de métropole, qu'au niveau politique avec des élections à venir dont les résultats risquent de chambouler nos pratiques syndicales, le congrès doit être l'occasion pour notre Fédération de pointer les évolutions structurelles nécessaires : sans prendre des décisions au cordeau, mais nous préparer afin d'être en capacité d'en prendre lorsque cela sera nécessaire.

En tout état de cause, il conviendra de nous donner les moyens d'accroître notre action et notre travail au niveau des Régions et des territoires. Il conviendra également d'être en capacité de communiquer à la fois vers les agents de la fonction publique, mais également vers l'ensemble des citoyens. Quid de la formation syndicale pour « armer » les militants aussi bien sur les actions et stratégies syndicales au quotidien que sur l'analyse des faits et grandes questions qui agitent notre société.

Avez-vous pensé à vous inscrire pour participer au congrès FSU95 ? Vous êtes adhérents, vous y avez droit, vous en avez le devoir ! Voir page 2 et 3 pour les modalités d'inscription